



Département de l'Hérault
Mairie de Lunas
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2020
Membres en exercice : 14

L'an deux mille vingt et le vingt-sept février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie de Lunas sous la présidence de Monsieur Aurélien Manenc.

Présents : Mmes BARASCUT .V, CARLES. M, DAAN. T
Mrs MAS. C, RIVIERE. D, MANENC. A, ANDRIEUX. P, THARAUD.D, TIECHE.M,
ASTIER. J

Procurations : Mme COLLAS Elisabeth à Mr MANENC Aurélien
Mme CANTALOUBE-CLOCHARD Marie-Elise à Mr TIECHE Michel

Secrétaire de séance : Mr Daniel RIVIERE

Ordre du jour

- 1 – Approbation du conseil du 03 décembre 2019
- 2 – Convention médecine préventive CDG 34
- 3 – Acquisition parcelle AE 179 Caunas
- 4 – Ouverture de crédits en investissement 2020
- 5 – Questions diverses.

1 – Approbation du conseil du 03 décembre 2019

A l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 03 décembre 2019 est approuvé.

2 – Convention médecine préventive CDG 34

Mr le Maire indique à l'assemblée qu'il convient de renouveler la convention médecine préventive avec le CDG 34 à effet au 1er janvier 2020 pour une durée de 3 ans reconductible. Il demande à l'assemblée de l'autoriser à signer la convention jointe à la présente délibération qui a pour objet de définir les modalités d'intervention du pôle médecine préventive du CDG 34

Le conseil municipal, et après en avoir délibéré, décide d'autoriser monsieur le maire à signer la convention jointe à la présente délibération qui a pour objet de définir les modalités d'intervention du pôle médecine préventive du CDG 34 pour une durée de 3 ans reconductible.

3 – Acquisition parcelle AE 179 Caunas

Mr le Maire indique à l'assemblée qu'au vu du projet de réalisation de l'agrandissement de l'embranchement de la route du Mas Colombier RD 8E, il convient d'approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle AE 179 pour une contenance de 4a84ca au prix total de 5808 euros. Une autre partie de la parcelle sera acquise par le conseil départemental. Des travaux pourront ainsi avoir lieu au niveau du carrefour mais également tout au long de la RD 8^E.

A l'unanimité le conseil autorise Mr le maire à procéder à l'acquisition de cette partie de la parcelle AE 179 pour une contenance de 4a84ca au prix total de 5808 euros et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à la régularisation de cette affaire.

4 – Ouverture de crédits en investissement 2020

Mr le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à engager, liquider, et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020, dans la limite maximum du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente, en dehors des restes à réaliser, comme l'indique le tableau ci-dessous :

	Budget 2019	¼ des crédits autorisés
Chapitre 20	20000	5000
Chapitre 21	412977	103244.25

Il rappelle que ces ouvertures de crédits ne se substituent pas aux restes à réaliser et que les crédits ouverts ne seront pas utilisés s'il n'y a pas de nécessité.

Le conseil municipal, et après en avoir délibéré, décide d'autoriser monsieur le maire à engager, liquider, et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020, dans la limite maximum du quart des crédits ouverts au budget de l'année 2019.

5 – Questions diverses

Monsieur le Maire souhaite remercier l'ensemble des élus pour le travail accompli au long des six années de mandat. Il remercie également le personnel pour son implication et les élus pour leur confiance.

Il souhaite également rendre hommage aux élus qui ne se représentent pas :

Madame Elizabeth Collas, élue depuis 1999, qui s'est fortement investie pour l'école, le fleurissement du village, la communication et la vie associative.

Madame Véronique Barascut, élue en 2014, qui a occupé les fonctions de conseillère municipale déléguée aux associations, au Parc naturel à l'économie et qui a relancé la foire de printemps, le marché et autres manifestations.

Madame Tatjana Daan, élue en 2014, qui s'est investie pour l'embellissement de la commune notamment par l'élaboration d'un plan pluriannuel de plantations primé par le jury des villages fleuris, la communication en rédigeant le Canard du Gravezon et la vie associative.

Monsieur Daniel Rivière, élu depuis 1999, qui a été 1^{er} adjoint et a assuré toutes les délégations. Il s'est notamment impliqué dans les travaux, la gestion des personnels techniques, la propreté au quotidien, la sécurité, la base de loisirs et son fonctionnement, le parcours et la passerelle de la base de loisirs, l'école et les récré fruitées, le centre communal d'action sociale, la police des cimetières, la sécurité des inondations etc....Présent quotidiennement, il a marqué la commune par son dévouement pour Lunas.

Après quelques échanges de circonstances et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.